

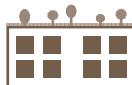
G Proportionnalité

1

Performance énergétique et budget des ménages : c'est proportionnel !

Les tableaux ci-dessous comparent des logements économes, dits "basse consommation" et des logements énergivores, communément appelés "passoires thermiques" : où l'on constate que, pour une même surface, le prix de la facture d'électricité peut varier dans une proportion de 0 à 10 !

- a** Complète les tableaux en arrondissant tes résultats au centième.



Habitat "basse consommation"

Surface habitable	65 m ²	1 m ²	142 m ²
Consommation d'électricité	3 250 kWh		
Facture		7,3 €	



"Passoire thermique"

Surface habitable	65 m ²	1 m ²	142 m ²
Consommation d'électricité		462 kWh	
Facture	4 384,38 €		

- b** Quelle est la classe énergétique de chaque logement ?

- c** Pour une surface de 142 m², calcule l'écart entre les factures annuelles de ces deux logements.



Le Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) renseigne sur la performance énergétique d'un logement ou d'un bâtiment, en évaluant sa consommation d'énergie et son impact sur les émissions de gaz à effet de serre.

Le DPE décrit le bâtiment ou le logement (surface, orientation, murs, fenêtres, matériaux...), ainsi que ses équipements de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire, de refroidissement et de ventilation.

Il indique la quantité d'énergie consommée (sur la base de factures), ou la consommation estimée si le bâtiment n'est pas encore habité.

ÉTIQUETTE ÉNERGÉTIQUE

